Bloc 5 | Mobilisation

5.5 Que le Conseil central du Montréal métropolitain‒CSN participe activement à la construction et à la mise en oeuvre de la campagne sur l’après-pandémie de la CSN.

Les ateliers 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10 l’ont adoptée sans amendement.

Le comité synthèse recommande l’adoption de la proposition 5.5 telle quelle :

**5.5** Que le Conseil central du Montréal métropolitain‒CSN participe activement à la construction et à la mise en oeuvre de la campagne sur l’après-pandémie de la CSN.